

Objet : Démarche HQE - action d'accompagnement de l' OPAH de Revitalisation Rurale

Suite à l'étude Habitat réalisée sur le territoire, le Pays Haut Languedoc et Vignobles va engager une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale pour une durée de cinq ans, plusieurs actions d'accompagnement venant compléter le volet Logement.

Dans le contexte actuel de lutte contre le réchauffement climatique, les problèmes et enjeux environnementaux sont devenus une priorité ; nous devons impérativement engager des démarches incitatives auprès des différents publics afin d'aboutir à une plus grande prise en compte de ces enjeux dans nos aménagements.

Ainsi, dans le cadre de l'OPAH RR, Monsieur le Président soumet à l'Assemblée le souhait de mettre en place une action de sensibilisation et d'information relative aux mesures et aides liées aux économies d'énergies, aux énergies renouvelables et à la qualité environnementale des matériaux, afin d'inciter à la sollicitation de ces aides dans les projets de réhabilitation : les travaux de réhabilitation s'intégreront dès lors dans une démarche de développement durable en bénéficiant d'une action d'accompagnement ciblée.

En partenariat avec le Conseil Régional et l'ADEME, Monsieur le Président souhaite donc mettre en place :

- une formation pour l'équipe de suivi-animation de l'OPAH, qui permettra aux techniciens de donner une information générale aussi bien sur les matériaux Haute Qualité Environnementale que sur les différentes aides financières liées aux économies d'énergies,
- une mission de conseil et préconisations techniques, spécifiques à l'OPAH, assurée auprès des propriétaires privés dans le but de les conseiller sur les travaux projetés ;
- la réalisation pour certains cas précis, identifiés lors de l'OPAH, de bilans de performances énergétiques (30 par an environ) ;
- une formation - sensibilisation auprès des artisans afin de présenter la démarche Haute Qualité Environnementale - économies d'énergies que l'on doit retrouver dans les travaux de réhabilitation et au sein de leur chantier.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élève à 11 600 € pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités :

- ADEME	2 660 €
- Conseil Régional Languedoc Roussillon.....	2 660 €
- Conseil général de l'Hérault	3 960 €
- Autofinancement	2 320 €

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette action par le Syndicat Mixte, sur le plan de financement prévisionnel proposé, et de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des organismes cofinanceurs.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical, à l'unanimité, se prononce favorablement sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette action par le Syndicat Mixte, sur le plan de financement prévisionnel proposé, et autorise le Président à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des organismes cofinanceurs.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Bédarieux, le 10 mai 2007.

Le Président,
Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 30 mai 2007
